

# VILLE DE HOMBOURG-HAUT

Département de la Moselle – Arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

**Séance du 12 avril 2023**

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

**Sont présents :** M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL (à compter du point 1) – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme TRENZ – M. ZINS – M. ZERKOUNE – Mme BRAUSCH .

**Absents excusés :** Mme STOLL (pour le point 0) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à Mme BOJOLY) – Mme FARAONE (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. ADELER – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – M. LAACHIR (qui a donné procuration de vote à M. CHAMS-DINE) – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. WILHELM – M. FRIDERICH (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

**Point n° 11 :** Aménagement d'un espace de bureaux multifonctions / coworking – Validations des études d'Avant-Projet Définitif

Monsieur TUMOLO, rapporteur :

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un espace de bureaux multifonctions / coworking, la Ville avait confié au cabinet d'architecture ESPACE ARCHITECTURE, la mission de maîtrise d'œuvre sur la base d'un coût prévisionnel de travaux de 460 000,00 € H.T.

Le projet proposé par le maître d'œuvre est le suivant :

- changement de destination des locaux pour devenir un ERP
- mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite par la création d'un ascenseur extérieur
- création de bureaux confidentiels
- création d'une salle de réunion
- création de sanitaire PMR
- création d'un open-space proposant divers espaces de travail
- création d'une tisanderie.

Au terme des études d'avant-projet définitif, le montant estimatif des travaux d'aménagement d'un espace de bureaux multifonctions / coworking est évalué à 460 000,00 € H.T.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des commissions « finances » et « travaux & aménagements », le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide les études d'avant-projet présentées par la maîtrise d'œuvre ;
- arrête le coût prévisionnel définitif des travaux, au stade de l'avant-projet définitif, à 460 000,00 € H.T. pour l'aménagement d'un espace de bureaux multifonctions / coworking ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Extrait certifié conforme,  
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 avril 2023

Le Maire,  
Laurent MULLER

1-7-2023